



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Bien-être animal

## Projet de stratégie nationale

**2015/ 2020**

## Bien-être au cœur d'une activité agricole durable

**Journées SteakExpert – 23 et 24 juin 2015**

Laure Paget - Bureau de la Protection Animale – DGAL





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Stratégie de la France pour le bien-être des animaux 2015 - 2020

Le bien-être animal  
au cœur d'une activité durable



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr



# Contexte



## Attente sociétale

- Débats sur le statut de l'animal,
- Phénomène végétarien (L214),
- Évolution de la perception du consommateur citoyen.

## Évolutions normatives internationales

- Standards OIE depuis 2006,
- Stratégie UE 2012-2015,
- Norme ISO BEA.

## Répondre à la demande alimentaire

- Production durable
- Éviter zoonoses (lien santé animale – BEA)
- Compétitivité.

## Constat communication « réactionnelle »





# Contexte communautaire



## - Commissaire SANTE – lettre aux ministres (13 mai 2015)

- [http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/andriukaitis/annoncements/letter-eu-ministers-agriculture-food-safety\\_en](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/andriukaitis/annoncements/letter-eu-ministers-agriculture-food-safety_en)
- « Comme vous le savez, nous sommes fiers d'avoir en Europe un ensemble d'exigences de haut niveau pour le bien-être des animaux, que je voudrais voir pleinement appliqué dans toute l'UE. **Davantage, peut être fait pour appliquer ces normes**, et les promouvoir de manière à améliorer la valeur ajoutée qu'elles offrent à des produits animaux de l'UE sur les marchés internationaux.

Le Bien-être animal est une de mes priorités pour le portefeuille de la chaîne alimentaire et je compte engager dans le cadre de mon mandat **un vaste débat** sur la meilleure façon de poursuivre nos objectifs de bien-être animal. »

## - Initiative 4 Etats membres (29 avril 2015)

- Allemagne, Pays-bas, Danemark et Suède
- Engagement sur vaste programme de protection des porcs en élevage



# Calendrier

- ★ Décision initiale en CNOPSAV BEA juin 2014
- ★ Discussions séminaire SDSPA Metz 2014
- ★ Validation interne d'axes prioritaires
- ★ Présentation projet en CNOPSAV BEA (4/11/2014)



## Perspectives

- ★ Version consolidée soumise au CNOPSAV le 11/03/15
- ★ Consultation interprofessions 18 mai 2015
- ★ Validation fin 1<sup>er</sup> semestre 2015

*CNOPSAV : comité national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale*





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Stratégie en 5 axes

Stratégie de la France pour le bien-être des animaux 2015 – 2020  
« **Le bien-être animal au cœur d'une activité durable** »

- Partager la connaissance et promouvoir l'innovation,
- Responsabiliser tous les acteurs
- Faire évoluer les pratiques
- Être réactif face à la maltraitance
- Informer le grand public des avancées



agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr



# (axe 1) Partager la connaissance et promouvoir l'innovation



## - Centre national de référence BEA

- LAAF du 13 octobre 2014

*Art. L. 214-5. - Le ministre chargé de l'agriculture peut désigner des centres nationaux de référence en matière de bien-être animal, chargés notamment d'apporter une expertise technique et de contribuer à la diffusion des résultats de la recherche et des innovations techniques.*

- Missions et mode de désignation à préciser ( cycle de réunion ONG, professionnels, scientifiques)

- Toutes filières d'élevage

- Favoriser l'innovation

- Veiller au partage des connaissances



# (axe 2) Responsabiliser les acteurs

- **Éleveurs en premier lieu**
  - Formation,
  - Guides de bonnes pratiques
- **Vétérinaire au cœur du dispositif**
  - 3 niveaux : clinicien, habilité, mandaté
- **Impliquer tous les intervenants d'élevage**
  - Techniciens d'élevage etc
  - Rôle DGER dans enseignement agricole
- **Associer les ONG**
- **Conforter l'action de nos services**
  - Inspection de type « ABM », analyse de risque





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

## (axe 3) Évolution des pratiques

- En élevage
  - Mutilations ( castrations, époinçage, etc..)
  - Mises aux normes
- Pendant le transport : question de la transportabilité (CVI)
- A la mise à mort ( respect 1099/2009, mise à mort à la ferme)
- Animaux de compagnie : encadrement du commerce
- Expérimentation animale : 3R



# (axe 4) Prévenir et être réactif face à la maltraitance animale

- Organisation des services
  - Ordre de méthode SAJ \_ DGAL en finalisation
- Expertise vétérinaire à développer
- Mobilisation partenariale (A)
- Appui chancellerie
- Et le financement ?



# (axe 5) Informer chacun des avancées

- Politique de communication « grand public »
- Expliquer les actions MAAF
- Et l'étiquetage ? (mode d'élevage et d'abattage)
  - Recherche de valeur ajoutée
- Valoriser le modèle français dans les négociations UE et internationales



# Perspectives

- Consultation CNOPSAV 23 et 24 juin 2015
- Validation ministérielle été 2015
- Diffusion à la rentrée 2015
- Plans d'actions et groupes associant les DDI



# Enjeux d'agriculture durable

Maintien de la production, suffisance alimentaire

Promotion du modèle « agroécologique »

**AGRICULTURES**  
**PRODUISONS**  
**AUTREMENT**

## Merci de votre attention

